

TRANSPORTS & MOBILITÉ



Bulletin d'informations sur la mobilité et les transports urbains N°01 - MARS 2020

Lancement des travaux du Brt par le Président de la République, Macky Sall

DEFINITION
D'UNE POLITIQUE
FERROVIAIRE
Mayacine Camara
entame
les concertations

Sécurité routière
Bientôt l'introduction
de l'application
audiovisuelle dans
l'obtention du permis
de conduire

BUS RAPID TRANSIT DAKAR-GUÉDIAWAYE

Le président Macky Sall lance les travaux

Page 3

Dr. THIerno BIRAHIM AW, DG du Cetud

«Plus qu'un projet de transport, le BRT est une véritable transformation urbaine»

Page 7

SUIVI EXPLOITATION DES TRANSPORTS EN COMMUN PAR MINIBUS

Le Cetud lance une plateforme de centralisation des données

Page 11

INTRODUCTION DE L'APPLICATION AUDIOVISUELLE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE



Le ministre Omar Youm signe une convention d'échange d'expériences avec son homologue Marocain

Page 13

REALISATION D'AUTOROUTES

Amélioration de la mobilité et renforcement de la sécurité routière

Page 16

DEFINITION D'UNE POLITIQUE FERROVIAIRE

L'approche inclusive du ministère

Page 19



• Par El Hadji Omar YOUM
Ministre des Infrastructures,
des Transports terrestres
et du Désenclavement

Pour une communication efficace, proactive ...

Dans sa quête d'émergence, le Gouvernement du Sénégal a engagé un processus volontariste de modernisation des infrastructures et des services de transport routier et ferroviaire. Cette option stratégique traduit la volonté du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky Sall, de doter le Sénégal d'un réseau de transport multimodal cohérent et hiérarchisé, apte à garantir une mobilité durable.

Cette orientation fondamentale prise dans le cadre global de transformation de l'Action publique, requiert une nouvelle démarche communicationnelle vis-à-vis des citoyens.

En effet, au-delà de l'exigence de réalisation diligente de projets visant à améliorer les conditions de vie des populations, le Gouvernement a l'obligation d'interagir avec la Communauté nationale.

L'heureuse instruction du Chef de l'Etat, à l'entame de son second mandat, rappelant au Gouvernement, lors du conseil des ministres du mercredi 10 avril 2019, la nécessité de mieux cultiver le dialogue avec toutes les forces vives de la Nation, indique bien la voie sur laquelle il convient de s'engager.

Il s'agit d'expliquer aux populations le sens et la portée de l'action publique et de leur présenter les réalisations du Gouvernement, les impacts socio-économiques recherchés ainsi que les ressources engagées à cet effet.

Ceci pour mettre, d'avantage, le citoyen au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques.

C'est dans l'esprit de cette gouvernance inclusive prônée par le chef de l'Etat que j'ai pris la décision de créer le journal « Transports et mobilité » que vous avez entre les mains.

Ce magazine trimestriel vient renforcer notre écosystème de communication déjà riche d'un site web, et des comptes Facebook et tweeter.

A travers ce dispositif, nous avons l'ambition d'instaurer avec les citoyens sénégalais, les partenaires privés et les bailleurs une communication efficace - parce que, multiforme, proactive, informative, éducative- à travers la mise à disposition permanente d'informations officielles, crédibles et accessibles à tous.

L'objectif principal est d'éclairer, régulièrement, l'opinion sur le pilotage du Ministère et sur l'état de mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le secteur.

Abordons 2020 avec confiance et relevons ensemble les nombreux défis annoncés. Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

BONNE LECTURE !

Directeur de la publication : El Hadji Omar YOUM, Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement.

Rédacteur en chef : Abdoulaye FAYE, Directeur de cabinet du ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement.

Coordonnateurs de la rédaction : Fatou DIOP, responsable communication CETUD et Latir MANE, Conseiller technique en communication du Ministre en charge des Transports

Comité de rédaction : Awa SARR (responsable communication AGEROUTE), Fatou Sady NDIAYE (chargé communication AGEROUTE), Fatou Diop (responsable communication CETUD), Seydina NDIAYE (conseiller technique SERF), Abdou Aziz KANE (responsable cellule communication PTB), Mamadou Habibou DIALLO (responsable communication FERA), Kambatouko MENDY (responsable communication DDD), Racine KAMARA (responsable communication CFP/TP), Moustapha DIOP (photographe). Karim GAYE (expert digital CETUD), Racky DIALLO (chargée de com CETUD), Angelo KOUKPEMEDJI (chargé de com AGEROUTE).

Réalisation-Infographie-Mise en page : MBS



BUS RAPID TRANSIT DAKAR-GUÉDIAWAYE

Le Président Macky Sall lance les travaux



Le 28 octobre 2019, les populations de la Région de Dakar sont sorties en masse à l'occasion de la cérémonie de lancement des travaux du Bus rapid transit (BRT), Bus à haut niveau de service. Elles ont réservé un accueil chaleureux au Président de la République venu lancer les travaux de ce projet de transport capacitaire.

« Le BRT est un système de Transport Collectif en site propre, à l'image d'un tramway » a déclaré le Président Macky Sall. Le Chef de l'Etat a indiqué, à cette occasion, qu'avec ce nouveau mode de transport, la capitale sénégalaise sera « plus verte, plus propre, plus viable et plus attractive ».

Ce projet réalisé, avec l'appui de la Banque mondiale, de la Banque européenne d'investissement, du secteur privé (pour la fourniture et l'exploitation du matériel roulant), et l'engagement du Fonds Vert Mondial pour le Climat, va coûter environ 300 milliards de F CFA.

Le corridor de 18,3 km avec ses 23 stations fermées accueillera, en 2022, le système de BRT, devant desservir les zones les plus densément peuplées de Dakar. Les temps de parcours seront réduits de moitié (45 minutes au lieu de 1H30). Le BRT disposera à sa mise en service d'un parc riche de



144 bus articulés, aux standards internationaux pour l'amélioration de la qualité de l'air. Plus de 300 000 voyageurs seront transportés quotidiennement entre le centre-ville de Dakar et Guédiawaye en banlieue. La restructuration complète du réseau de transport collectif permettra de relier

efficacement le BRT et le TER avec un système de rabattements par bus. Son Excellence, Monsieur Macky Sall, n'a pas manqué de saluer l'engagement de toutes les parties prenantes, notamment des maires de ville de Dakar et Guédiawaye ainsi que les édiles des 14 communes traversées.

Face à la presse, le Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, Me El Hadj Omar Youm, a laissé entendre que le BRT, avec ses infrastructures et services de transports en adéquation avec les objectifs de développement durable va substantiellement améliorer les conditions de déplacement à Dakar et la qualité urbaine le long de son itinéraire.

Tenant compte des enjeux de transitions écologiques et énergétiques, Me Youm a déclaré que «C'est un jour historique» qui permettra au Sénégal de franchir un nouveau cap dans sa trajectoire de développement économique inclusif et décarboné.



Impact positif du BRT sur la vie des dakarois

LE BRT POUR UNE MOBILITÉ URBAINE DURABLE À DAKAR

En réponse au doublement attendu des trajets motorisés au cours des 20 prochaines années et compte tenu de la dépendance actuelle élevée des habitants de Dakar vis-à-vis des transports publics avec 1,7 millions de déplacements (80% des déplacements motorisés), le Gouvernement du Sénégal a décidé de mettre en place un système de « Bus rapid Transit » (BRT) afin d'améliorer la mobilité urbaine dans les zones les plus densément peuplées de la Région de Dakar. Ainsi, le projet BRT vise à fournir aux habitants une meilleure accessibilité aux zones de résidence et de production. Une étude analytique a été menée afin d'évaluer dans quelle mesure les objectifs d'accessibilité seront atteints grâce à l'investissement prévu sur cette infrastructure de transport structurante (306 milliards de F CFA). Elle combine des enquêtes et des données territoriales de différentes sources afin d'analyser les gains d'accessibilité liés au BRT à la fois pour l'ensemble des habitants de l'agglomération dakaroise et pour les habitants économiquement défavorisés.

Impact positif du BRT sur la vie des dakarois

AMÉLIORATION CONSIDÉRABLE DE L'ACCÈS AUX OPPORTUNITÉS URBAINES

Grâce au BRT, un habitant de Dakar pourra atteindre, en moyenne, 59% des opportunités d'emploi de la ville en une heure de trajet en transport en commun, contre 52% dans le scénario de référence de 2020 (sans la mise en service du BRT). L'amélioration de l'accessibilité à l'emploi pour les habitants défavorisés est comparable à celle estimée pour la population de Dakar dans son ensemble : une augmentation de 46% à 51%. Les projections de cette étude montrent que près de la moitié des habitants aux faibles ressources économiques aura accès à plus de 8 000 emplois supplémentaires en comparaison avec le scénario de référence «sans BRT».



Extrait discours du discours de SE Monsieur Macky Sall, Président de la République



«...Je voudrais tout d'abord vous exprimer mes remerciements, pour la belle mobilisation, et l'accueil chaleureux qui m'a été réservé ici, sur l'esplanade de la mosquée Thierno Souleymane Baal. Ici à Guédiawaye, ville symbole de résilience et de solidarité. Je voudrais également magnifier le nouvel élan de changement porté par les autorités locales, avec le maire de la ville Aliou Sall à leur tête, pour bâtir une ville créative, prospère et durable. C'est dire tout le plaisir que j'ai de procéder au lancement des travaux du projet novateur de Bus rapid transit (BRT), qui témoigne de ma volonté d'asseoir un système de transport moderne propre et efficace.

Dans mon projet politique : liguéyal Euleug, j'ai tenu à inscrire les services de mobilité collective dans les 5 accès universels, à assurer à l'ensemble de nos concitoyens. Ainsi, à travers la mise en place d'un système de transport public de nouvelle génération, mon ambition est de bâtir un réseau de mobilité collective qui optimise pour la nation les coûts élevés des transactions économiques.

Le BRT, le Train express régional en cours d'achèvement, la rénovation prochaine du chemin de fer Dakar Bamako, la réhabilitation du transport collectif urbain et inter urbain privé, la construction de ponts à Dakar, dont ceux nodaux des allés Seydou Nourou Tall, Front de terre, Khar Yallah, des carrefours Keur Massar et Lobath Fall, à Pikine, keur Gorgui et Saint Lazar sur la VDN, et Rond-Point JVC, concourent tous à la satisfaction de l'objectif de mobilité pour tous. C'est le sens des investissements importants consentis que j'ai engagé dans la réalisation d'infrastructures routières et ferroviaires de qualité, en cohérence avec ma vision de renouveau urbain et de développement territorial inclusif et durable.

De manière spécifique, le projet BRT est emblématique de mon ambition de doter notre pays d'un système de transport multimodal, apte à concilier nos objectifs d'ordre économique, écologique et social.

Ce projet sera réalisé sur un linéaire de 18 km. C'est sur cette plateforme que sera érigé le pôle d'échange multimodal de Guédiawaye. Il marquera le point de départ de la future ligne de bus à haut niveau de service. On l'a dit, ce BRT pourra transporter quotidiennement 300 000 voyageurs. Ce système de transport collectif moderne et confortable, mais également sûr et régulier et qui sera à un prix abordable, permettra de réduire de moitié le temps de trajet entre Guédiawaye et Dakar.

De surcroît ce projet, d'un coût de 300 milliards, est réalisé sur la base d'un mécanisme de financement innovant intégrant l'investissement privé à hauteur de 15 % pour l'acquisition et l'exploitation d'un matériel roulant répondant aux standards internationaux. Il me plaît, ici, de souligner que la structuration en partenariat public privé pour l'exploitation du futur BRT permet la participation de l'Etat et du secteur privé local pour un total de 30% dans le capital de la future société d'exploitation. De plus ce projet vert, identifié lors de la COP 21, au titre des contributions du Sénégal à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, va améliorer la qualité de l'air tout en favorisant entre autre, le report modal de la voiture particulière vers les transports collectifs.

Je voudrais vous dire qu'avec le BRT Dakar sera plus vert, plus propre, plus viable et plus attractif. Au-delà des belles perspectives offertes par le BRT, il nous faut naturellement relever les énormes défis du sous-secteur des transports, afin d'asseoir une mobilité durable. C'est pourquoi je voudrais engager le ministre en charge des Transports terrestres, d'accélérer la modernisation du système de transport public afin d'améliorer notamment l'offre de service



dans les transports publics et de renforcer le cadre de gouvernance de la mobilité urbaine. Par ailleurs une haute priorité devra être accordée à la pérennisation des ressources nécessaires au financement du secteur ainsi que la sécurité routière et ferroviaire. Au demeurant je vous invite à veiller à l'intégration physique et tarifaire, du BRT, TER et Dakar Dem Dikk à travers la mise en place d'un réseau de rabattement efficace vers les systèmes capacitaires. Ce

faisant, l'usager pourra voyager d'un mode à un autre grâce à un seul titre de transport numérisé. Je note déjà pour m'en réjouir la mise en œuvre par le CETUD d'un plan d'engagement des parties prenantes qui fédère tous les acteurs autour de ce projet de développement urbain. En outre la mise en service prochaine des projets innovants et complémentaires du Ter et du BRT appelle de notre part un changement de comportement guidé par un esprit citoyen. Aussi le BRT et le Ter devront d'ores et déjà s'atteler à la sensibilisation des usagers sur les exigences de sécurité d'hygiène et de propreté inhérent à ces moyens de transport collectif de dernière génération. C'est le lieu de saluer l'engagement sans faille des maires des villes de Dakar et de Guédiawaye. Ainsi que les maires des 14 communes concernées par le BRT qui se sont fortement impliqués dans ce projet. Je voudrais citer les communes pour féliciter les maires. Il s'agit des communes de Golf Sud, de Sam Notaire, de Whakhinane Nimzat qui va accueillir le centre de dépôt. Mais le BRT va traverser dans le département de Dakar les communes de Cambérène, de Parcelles Assainies, Patte D'Oie, Grand Yoff, Dieuppeul Derklé, Sicap Liberté, Mermoz Sacré Cœur, Grand Dakar, Point E Amitié, Fass Colobane Gueule Tapée, Médina et enfin Dakar Plateau. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous les acteurs pour accompagner la réalisation de ce projet qui sera d'un apport déterminant, dans l'organisation des jeux olympiques de la jeunesse prévus à Dakar en 2022.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous les partenaires qui ont apporté à l'Etat du Sénégal leur précieux concours dans le financement de ce projet structurant. Je voudrais remercier la Banque Mondiale, un de nos partenaires stratégiques, dans le secteur des transports terrestres qui a financé à hauteur de 184 milliards de F CFA, la réalisation du BRT. J'exprime, aussi, nos remerciements à l'Union européenne et à la Banque européenne d'investissement pour leur concours extrêmement important. Mes remerciements vont, également, au Fonds vert mondial pour le climat qui s'est engagé à apporter une contribution d'au moins 21 milliards de F CFA et demi. A ces concours s'ajoute l'apport du secteur privé qui s'établira autour de 40 milliards selon les technologies de bus qui seront retenues.

Je félicite par avance l'entreprise CRBC sélectionnée à l'issue d'une compétition très rigoureuse pour la réalisation des travaux d'infrastructure, équipement et système du BRT. M. le Directeur général de CRBC je vous ai dit, connaissant votre efficacité, croire pouvoir compter sur vous pour réduire les délais contractuels de 30 mois à au plus 25 mois.

Avant de conclure, je tiens à féliciter le Ministre des Infrastructures des Transports terrestres et du Désenclavement, pour le travail qu'il a effectué en vue du démarrage de ce projet emblématique, et à travers lui je salue et félicite le Directeur général du CETUD et le Directeur général de l'Ageroute ainsi que leurs collaborateurs, pour le travail accompli dans la mise en œuvre de ce projet structurant du Plan Sénégal émergent. Guédiawaye, Dakar je vous salue et je vous remercie pour votre aimable attention.



Impact positif du BRT sur la vie des dakarois

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE TERRITORIALE DES TRANSPORTS PUBLICS

Avec le BRT, environ 69% de la population aura accès au quartier d'affaires du centre-ville en moins de 60 minutes aux heures de pointe en utilisant les transports publics contre 57% dans le scénario de référence de 2020 sans le BRT. En résumé, l'analyse a permis d'évaluer et plus précisément de quantifier l'effet de l'investissement sur les gains économiques et sociaux au sens large visés par l'Etat du Sénégal et la Banque Mondiale à travers les projets de transport urbain. Ainsi, l'étude socio-économique a démontré une très bonne rentabilité économique du projet avec un Taux de rendement interne (Tri) de 14% à 16% selon la valeur du temps retenu (450 F CFA/heure ou 600 F CFA/heure). Cette rentabilité économique du projet BRT est nettement supérieure au taux de rendement minimal de 9% exigé par l'Etat du Sénégal.

Impact positif du BRT sur la vie des dakarois

RÉGULARITÉ, CONFORT ET SÉCURITÉ AU SERVICE DES USAGERS

En outre, l'étude a montré que le BRT aura un impact particulièrement important sur l'accessibilité aux services de santé et aux commerces. Ainsi 60% des habitants de Dakar pourront accéder à, au moins un centre de santé supplémentaire en moins de 30 minutes, et 62% auront accès à, au moins, une pharmacie supplémentaire. Le BRT améliorera, également, de manière significative l'accessibilité aux opportunités éducatives, allant de l'école secondaire à l'enseignement supérieur.

BRT DAKAR-GUEDIAWAYE : APPROCHE PARTICIPATIVE ET ENGAGEMENT CITOYEN

**DEVENEZ
AMBASSADEUR
DU BRT SUR LES
THEMATIQUES
SUIVANTES**



@brtdakar



www.brtdakar.sn
www.cetud.sn





Dr. THIERNO BIRAHIM AW,
Directeur Général du Cetud

«Plus qu'un projet de transport, le BRT est une véritable transformation urbaine»

L'agglomération de Dakar accueille près du quart des sénégalais et la moitié de la population urbaine du pays sur 0,3% du territoire national. Le centre-ville qui concentre l'essentiel des activités est en perpétuelle ébullition et les voies pour y accéder sont devenues structurellement encombrées. L'Etat du Sénégal a ainsi pris la ferme résolution d'apporter des réponses adéquates à la congestion de la voirie et à l'augmentation des besoins de mobilité. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet Bus Rapid Transit (BRT), l'un des projets-phares du Plan Sénégal Emergent (PSE) mis en œuvre par le Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar (CETUD). Telle une bouffée d'oxygène dans la capitale qui enregistre des coûts élevés d'externalités négatives (pollution, congestion, insécurité routière) liées au transport routier, le Projet BRT compte apporter sa pierre à l'édifice en favorisant un changement qualitatif du secteur du transport urbain à Dakar. Les travaux ont été lancés le lundi 28 octobre 2019 à Guédiawaye par Son Excellence le Président de la République Monsieur Macky SALL.



M. Thierno Birahim AW, qui a financé le BRT et comment est-il structuré ?

Le coût global du projet BRT est d'environ 300 milliards de FCFA. Le leadership des partenaires techniques et financiers est assuré par le groupe de la Banque mondiale, avec un apport de 60% de l'investissement initial, suivi de la Banque Européenne d'Investissement (17%). Il faudrait y ajouter la promesse d'accompagnement du Fonds Vert pour

le Climat (7%) pour le choix d'une technologie verte, relativement au matériel roulant.

La Composante A du projet porte essentiellement sur la construction d'une ligne d'autobus BRT, de 18,3 km, entièrement séparée du reste du trafic. Cette ligne reliera la gare routière Petersen sise à Dakar-Plateau et la Préfecture de Guédiawaye (banlieue nord) avec la création de trois grands pôles d'échange et vingt-trois stations supplémentaires,

l'aménagement d'accès sécurisés et de passages protégés sûrs et pratiques pour les piétons. Elle comprend en outre la fourniture d'un parc d'autobus et d'un important système de transport intelligent à l'appui de la gestion et de la réalisation des services ainsi que d'un système billettique.

A ce stade de mon propos, il est utile de rappeler que, dans le cadre d'un marché de délégation de service public, le secteur privé contribuera pour environ 15% du coût global du projet. Cet investissement permettra l'acquisition et l'exploitation de bus (une flotte initiale de 144 autobus articulés) qui répondront aux standards internationaux en termes de performances technique et environnementale. Les opérateurs de transport locaux sont inclus d'emblée dans la structuration financière du projet.

La Composante B du projet porte sur la restructuration du réseau de transport public, l'installation de mobilier urbain sur les lignes secondaires, la réalisation de travaux sur les routes de desserte et les voies proches du couloir BRT ainsi que différentes activités favorables à l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et, plus généralement, pour les modes de déplacement non motorisés.

La Composante C comprend le renforcement des capacités et le suivi des résultats. La Composante D porte sur les activités liées à la sécurité routière, y compris la communication et la formation.

Est-ce que le BRT transformera Dakar en une ville moderne en matière d'offres de transports modernes et durables ?

Le BRT est le premier projet de transport identifié au titre des contributions du Sénégal à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. D'ailleurs, c'est le seul projet de transport par lequel notre pays s'est engagé lors de la COP21.

Dès l'étude du projet, une part belle a été faite aux aspects environnementaux avec une bonne prise en compte des aménagements paysagers et une réelle volonté de favoriser la sobriété énergétique.

Les bus qui seront exploités sur le corridor du BRT seront respectueux de l'environnement. Des panneaux solaires alimenteront l'éclairage public au niveau des stations. Le BRT, c'est aussi



« Le BRT est le premier projet de transport identifié au titre des contributions du Sénégal à la réduction des émissions de gaz à effet de serre »

l'aménagement du paysage urbain. Des arbustes seront plantés tout au long du corridor, accompagnés par un revêtement du trottoir en pavés, avec la plantation de palmiers le long des points singuliers du tracé (carrefours, pôles d'échanges, courbes).

Au-delà de ces aspects écologiques, le projet BRT

s'imprègne fondamentalement de l'essence de la mobilité durable et se réfère à la mise en place d'une politique globale des déplacements qui applique les composantes du développement durable au transport routier de voyageurs. Ce concept le conçoit comme un système de transport structurant de l'urbanisation qui permet également aux citoyens de satisfaire leurs principaux besoins d'accès en veillant à l'atteinte des objectifs de compétitivité économique, d'équité sociale et d'amélioration de la qualité de l'air.

Vous l'avez compris, l'implémentation ou la mise en œuvre d'une politique de mobilité durable implique un changement de paradigme, à travers la réduction de la dépendance à l'automobile et la promotion des modes de



transport sobres en carbone. Au demeurant, il est nécessaire de structurer l'offre de transport collectif dans le but d'améliorer substantiellement le potentiel d'accès aux emplois, aux marchés, à l'éducation et à l'ensemble des services de base.

Quel rôle les collectivités territoriales devront-elles jouer dans ce nouvel écosystème qui se structure autour d'elles ?

Effectivement, le BRT traverse les deux villes de Dakar et Guédiawaye et quatorze communes sur un linéaire de 18.3 km entre la Préfecture de Guédiawaye et la gare routière de Petersen. Il s'agit des Communes de Golf Sud et Sam Ndiaye pour Guédiawaye. En ce qui concerne Dakar, le BRT traverse les Communes de

Cambérène, Parcelles Assainies, Patte d'Oie, Grand Yoff, Dieuppeul-Derklé, Sicap-Liberté, Mermoz-Sacré-Cœur, Grand-Dakar, Point E-Amitié, Colobane-Fass-Gueule tapée, Médina et Dakar-Plateau.

Dans tout le processus de mise en œuvre du projet, une approche participative et inclusive a été privilégiée par le CETUD. L'ensemble des acteurs ont d'ailleurs été consultés et ont manifesté leur adhésion. La vision commune, partagée, étant de donner corps au concept de mobilité urbaine durable. En effet, la mobilité durable est le résultat de deux approches solidaires et complémentaires. La première écologique permet, comme je l'ai dit tantôt, de redéfinir les éléments importants du système de transport durable pour les villes en réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre et en prenant en charge autant que possible les besoins de mobilité des populations. Quant à la seconde approche sociale, elle commande de mettre en place des processus participatifs où les acteurs de la communauté s'engagent activement pour que l'appropriation des stratégies puisse réellement prendre forme. Les collectivités territoriales constituent ainsi des partenaires privilégiés dans l'atteinte de cet important but.

C'est dans cette dynamique que le projet BRT s'est doté très tôt d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) validé il y a un an et pour lequel le Sénégal est pionnier. Faut-il rappeler que l'élaboration de ce document référentiel vise à instaurer durablement et à tous les niveaux l'engagement de tous les acteurs considérés comme parties

prenantes, de la réalisation à l'exploitation du BRT. L'engagement citoyen est un processus inclusif qui favorise le développement de relations constructives et anticipatives importantes pour une gestion réussie des risques environnementaux et sociaux. Or, l'échelle locale est un niveau stratégique où s'expriment pleinement les droits, les devoirs et les responsabilités des citoyennes et citoyens.

C'est la raison pour laquelle les communes traversées ont été consultées et sensibilisées et, résultat, elles ont à l'unanimité manifesté leur engagement en faveur de ce projet structurant qui transformera positivement le cadre de vie. Cette transformation sera également accompagnée de changements de comportements afin de faire correspondre les nouvelles infrastructures à des attitudes ancrées sur la préservation du patrimoine national. Pour cela, les collectivités territoriales demeurent nos partenaires privilégiés pour l'adoption de bons comportements éco-citoyens inscrits dans la mobilité urbaine durable.

L'exemple de Grand Médine où près d'une soixantaine de concessions ont été touchées est très illustratif à cet égard. Les propriétaires, locataires ou places d'affaires ont tous été indemnisés préalablement à leur déplacement effectué dans un climat social serein. D'importants documents de sauvegarde sociale et environnementale ont été élaborés par le CETUD qui du reste répondent aux besoins de prévenir et d'atténuer tout impact négatif non intentionnel du Projet sur les populations et leur environnement.



Dans tout le processus de mise en œuvre du projet, une approche participative et inclusive a été privilégiée par le CETUD



A quand la mise en service du BRT ?

Plusieurs étapes ont été franchies dont les études, qu'elles soient techniques, financières, économiques, environnementales et sociales ainsi que leurs validations. L'entreprise en charge de la réalisation des travaux complexes de l'infrastructure routière a été recrutée. Il s'agit de la China Road and Bridge Corporation (CRBC). Les travaux seront supervisés par



l'AGEROUTE, le maître d'ouvrage délégué.

Les travaux sont prévus sur une durée de 30 mois au plus, avec un phasage optimisé des sections et un plan de circulation adapté aux usagers de la route. Le projet BRT devrait ainsi être mis en service au premier semestre de l'année 2022, coïncidant ainsi avec l'évènement sportif important que le Sénégal accueillera pour la première fois : les Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Il répondra de manière satisfaisante à la forte demande de déplacements dans les meilleures conditions de performance, contribuera considérablement à la réduction de la congestion routière sur le corridor le plus densément peuplé de Dakar et favorisera à terme une connexion optimale avec le Train Express Régional (TER).

En effet, la fréquentation du BRT sera assurée à 60 % par les bus de rabattement et celle du TER à hauteur de 90%. C'est dire à quel point la viabilité des investissements sur les projets de BRT et de TER dépend fortement de la mise en place de ces lignes de rabattement pour permettre l'intermodalité et l'intégration tarifaire du futur réseau de transport public urbain de Dakar. Avec l'appui de l'Agence Française de Développement, le



Les propriétaires, locataires ou places d'affaires ont tous été indemnisés préalablement à leur déplacement effectué dans un climat social serein



réseau prioritaire de bus de rabattement sera principalement composé de voies de rabattement, de matériel roulant moderne de qualité similaire à celle prévue sur la ligne du BRT, de pôles d'échanges multimodaux et de terminaux de bus. Avec cette approche, le CETUD, en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité, anticipe la restructuration globale du réseau de transports en commun qui nécessitera incontestablement des

changements dans sa hiérarchisation et son fonctionnement. Le CETUD travaille ainsi à créer une interaction conjointe et efficace, à travers les tarifs et un système de billettique unique, pour faciliter les correspondances des futurs usagers du BRT et du TER. Avec un réseau intégré, BRT - TER - réseau de bus prioritaires, l'utilisateur paiera un seul titre de transport pour utiliser tous ces modes et effectuer ainsi sa chaîne de déplacements.





SUIVI EXPLOITATION DES TRANSPORTS EN COMMUN PAR MINIBUS

Le CETUD lance une plateforme de centralisation des données

Le Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar (CETUD) a octroyé un appui composé d'ordinateurs et de terminaux mobiles d'une valeur de 80 millions de F CFA au Centre d'Appui aux métiers du Transport (Captrans). Captrans a été créé dans le cadre du programme de renouvellement du parc de minibus et de professionnalisation des acteurs. Ce soutien vise à mettre en place une plateforme intégrée de centralisation des données issues de l'exploitation du réseau de l'Association de Financement des professionnels du Transport Urbain (AFTU). Ce projet est appuyé par la Banque mondiale.



La mise en place de ce centre s'inscrit dans la volonté des autorités d'achever le programme de renouvellement du parc de minibus composé de Cars rapides et Ndiaga Ndiaye, d'améliorer la performance d'exploitation des minibus en mutualisant les ressources et d'intégrer les TIC dans le sous-secteur des transports urbains pour sa modernisation. L'objectif principal du projet est de renforcer les capacités techniques et opérationnelles de Captrans afin d'en faire l'interlocuteur unique sur toutes les questions relatives à l'exploitation du réseau de l'AFTU à Dakar. En effet, il est apparu nécessaire

d'installer un cadre de suivi amélioré, notamment en ce qui concerne la centralisation et le contrôle des données indispensables à la régulation efficiente de l'offre de transports en commun par minibus. Les objectifs spécifiques du projet portent, entre autres, sur le monitoring de l'activité, l'harmonisation des pratiques ainsi que l'intégration physique et tarifaire à terme du réseau de transport public de la région capitale. Nul doute que l'usage des nouveaux services à la mobilité offerts par les fournisseurs de solutions informatiques peuvent contribuer à améliorer les conditions de déplacements des usagers et la gouvernance de la mobilité urbaine. C'est pourquoi il faut saluer l'initiative du Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar (CETUD) de doter Captrans d'ordinateurs et de terminaux mobiles de types PDA d'une valeur estimée à 80 millions de F Cfa pour la mise en place d'une plateforme intégrée de centralisation des

données issues de l'exploitation du réseau AFTU. L'exploitation de ces données et leur diffusion permettront d'offrir aux usagers une meilleure expérience des transports en commun et de doter le CETUD d'outils de régulation plus efficaces. En effet, différents modules sont conçus pour aider au suivi quotidien de l'exploitation des minibus, avec la promotion de l'usage de la billettique.

Le déploiement du matériel mis à disposition permettra d'enregistrer les données de trafic liées aux départs/arrivées des minibus au niveau des terminus et d'assurer le suivi de l'activité des contrôleurs. Les outils développés pour la surveillance et la supervision permettront d'améliorer la rentabilité des lignes mais surtout de disposer d'un meilleur cadre de suivi des aspects réglementaires en ce qui a trait à l'exploitation des transports en commun par minibus pour une meilleure satisfaction des clients.



Le réseau interurbain (Sénégal Dem Dikk) compte seize (16) lignes qui connectent Dakar à l'intérieur du pays.

- 1) Dakar - Mbour - Dakar
- 2) Dakar - Fatick - Dakar
- 3) Dakar - Kaolack - Dakar
- 4) Dakar - Vélingara - Dakar (en passant par Tambacounda)
- 5) Dakar - Kokda - Dakar (par le pont Sénégal Gambie)
- 6) Dakar - Sédhiou - Dakar (par le pont Sénégal Gambie)
- 7) Dakar - Ziguinchor - Dakar (par le pont Sénégal Gambie)
- 8) Dakar - Bignona - Dakar (par le pont Sénégal Gambie)
- 9) Dakar - Tivaouane - Dakar
- 10) Dakar - Louga - Dakar
- 11) Dakar - Saint-Louis - Dakar
- 12) Dakar - Podor&Ndoum - Dakar
- 13) Dakar - Touba - Dakar
- 14) Dakar - Diourbel - Dakar
- 15) Dakar - Ourossogui&Matam - Dakar
- 16) La lignes Fees Dem Dakar - Thiès Dakar

Les lignes suivantes : Dakar - Kaffrine, Dakar - Médina Gounass et Dakar - Kédougou seront bientôt lancées.

FEES DEM

Dakar Dem Dikk organise des départs spontanés appelés FEES DEM.

La première ligne FEES DEM est Dakar - Thiès - Dakar.

Les FEES DEM Thiès - Sphère ministérielle - Thiès ; Mbour - Sphère ministérielle - Mbour ; Kayar - Colobane - Kayar ; Sebikotane - Colobane - Sebikotane, Mboro - Colobane - Mboro seront bientôt mises en circulation.

FOUTA DEM DIKK

Dans le souci de désenclaver le territoire national, la société Dakar Dem Dikk par Sénégal Dem Dikk a l'ambition d'interconnecter les grandes villes du pays. C'est ainsi qu'elle a lancé le FUUTA YA NGARTA (Fouta Dem Dikk). Cette ligne fera des

navettes entre Richard-Toll et Aéré Lao.

Après FUUTA YA NGARTA, l'interconnexion régionale par le Sénégal Dem Dikk continue avec le lancement prochain de CASA EJAW ELAÑ (Casa Dem Dikk) avec les destinations suivantes : Ziguinchor - Cap Skirring, Ziguinchor - Bignona, Ziguinchor - Sédhiou, Ziguinchor - Kolda, Ziguinchor - Sédhiou.

AIBD DEM DIKK

Créé le 7 décembre 2017, cela fait deux belles années que nos compatriotes et les étrangers vivants au Sénégal nous font confiance pour les amener à l'aéroport à bord de nos bus Express AIBD à six mille francs. Les départs se font chaque trente minutes 24H/24 et 7J/7. Avec l'AIBD Dem Dikk, personne ne prenez plus l'avion de la même façon.

TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL

«Dakar Dem Dikk» dessert désormais quatre pays de la sous-région



La société publique sénégalaise de transport Dakar Dem ikk (DDD) a entamé le jeudi 23 janvier 2020 la «phase pilote» de son ouverture vers quatre pays de la sous-région : la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Mauritanie. Des bus de DDD convoient désormais des passagers entre Dakar et les capitales des quatre pays visés.

Une cérémonie de lancement des lignes Dakar-Banjul, Dakar-Conakry, Dakar-Bissau, et Dakar-Nouatchott a été organisée au terminus de la société de transport aux Parcelles assainies, à Dakar, en présence de son directeur général Moussa Diop. Le lancement de cette initiative marque le début du projet de transport international baptisé Afrique Dem Dikk dont le but est «de permettre aux sénégalais et aux étrangers vivant au Sénégal de voyager en toute quiétude, dans les meilleures conditions possible de sécurité, de confort et de ponctualité, à un prix compétitif.

Il faut rappeler que créée en 2000, l'entreprise «Dakar Dem Dikk » est née des cendres de la défunte société de transport du Cap-vert (Sotrac). En 2015, elle a passé une commande de 475 autobus auprès de l'indien Ashok leyland pour un montant de près de 47 milliards de F Cfa. Depuis 2017, elle se déploie sur des liaisons régulières entre Dakar et les villes de l'intérieur du pays dans le cadre de la campagne «Sénégal Dem Dikk ».

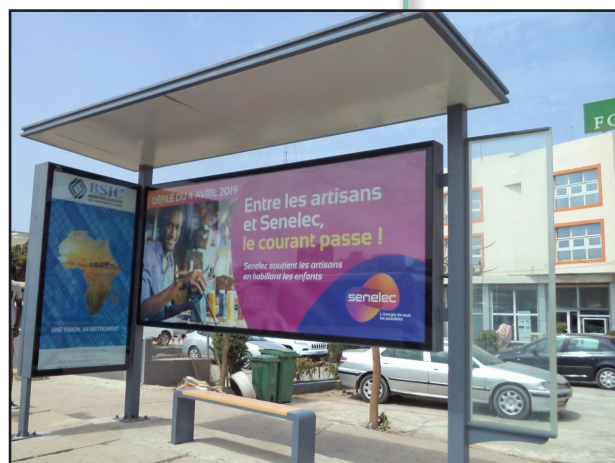
BON À SAVOIR

Les réservations Sénégal Dem Dikk et Afrique Dem Dikk peuvent se faire sur un délai de sept (07) jours en se rendant en agence, en appelant au 33 827 00 24 ou en réservant via notre application mobile Dem Dikk disponible sur Play Store.



Les abribus transforment le visage de Dakar

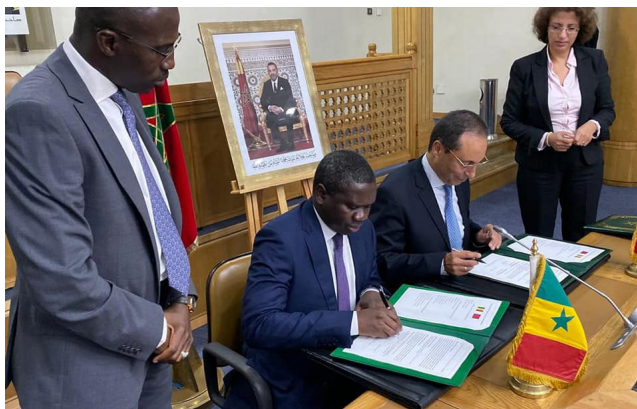
Un banc en bois avec du métal aux extrémités, sans dossier, où peuvent s'asseoir au maximum 5 personnes en attendant l'arrivée de leur bus. Une boîte en verre brandée avec des images publicitaires, sans la partie avant et la partie droite. Et au-dessus de tout ça, un toit en métal. C'est le prototype des nouveaux abribus de Dakar Dem Dikk. Installés sur les grandes artères de Dakar où passent les bus de DDD, ces infrastructures urbaines ont littéralement changé le visage de la capitale sénégalaise. Les nouveaux abribus de Dakar Dem Dikk ont entre autres buts de rehausser l'image de la ville par des équipements urbains d'attente aux arrêts d'autobus de dernière génération.



INTRODUCTION DE L'APPLICATION AUDIOVISUELLE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Le ministre Omar Youm signe une convention d'échange d'expériences avec son homologue Marocain

Monsieur El Hadji Omar Youm, ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement a effectué une visite de travail au Maroc, le jeudi 21 novembre 2019. Au cours de son déplacement, il a eu avec M. Abdelkader Amara, Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau du Maroc, au siège de son département, une réunion bilatérale suivie de la signature d'une convention spécifique d'échange d'expériences en matière d'examen théorique du permis de conduire. Cette convention a pour objectif de moderniser et de sécuriser



d'avantage l'évaluation théorique des candidats à l'examen du permis de conduire, par la mise à la disposition du système d'examen automatisé du permis de conduire marocain.

A cet effet, il sera aussi précisé les conditions et les modalités détaillées des échanges scientifiques et techniques, devant permettre d'adapter le système marocain en

contexte sénégalais.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération, notamment la mise en œuvre de l'Arrangement Administratif dans le domaine de la sécurité routière, signé entre le Ministère de l'Équipement et du Transport du Royaume du Maroc et le Ministère des Infrastructures et des Transports de la République du Sénégal le 24 juin 2013 à

Dakar, relatif à l'échange du savoir et à l'amélioration de la sécurité routière dans les deux pays.

A cette occasion, Mrs Amara et Youm se sont félicités de l'excellence des relations de coopération entre le Maroc et le Sénégal, notamment dans les domaines des infrastructures et du transport, et ont convenu de les développer davantage.



**C'EST MODERNE
ET C'EST PERMIS !**



PROJET CAPP KARANGE

Modernisation et dématérialisation de l'administration des transports routiers

Lancé le 03 août 2018 par son excellence le président de la République Macky Sall, le projet Capp Karange vise à moderniser et à sécuriser les titres de transport mais aussi à dématérialiser l'administration des transports routiers.

Le projet CAPP Karange est né de la volonté de l'Etat du Sénégal de moderniser et de dématérialiser l'Administration des transports routiers, et de se doter de titres de transport aux standards internationaux, sécurisés.

Suite à un appel d'offres international, le consortium Gemalto et Face technologies, concessionnaires, ont fondé la société de droit sénégalaise Gemalto Sénégal SA. La concession a signé la convention de concession en mai 2017. Depuis lors, le concessionnaire et les cadres de la Direction des Transports Routiers travaillent sur le système en place, la base de données, la convertibilité des catégories des permis de conduire, le type des véhicules, le recensement etc. Sur le terrain, ils ont organisé des Conseil régional

de développement (Crd) dans chaque région pour sensibiliser tous les acteurs de près ou de loin au changement à venir.

Une fois réalisé, Capp Karangé ne modernise pas seulement l'Administration des Transports Routiers, il intervient également dans la gestion des contraventions. Une dotation en matériel de haute technologie a été faite à l'endroit des Forces de l'Ordre et de Sécurité : la Police, la Gendarmerie et la Douane. Les contrôles de ces nouveaux documents se feront avec une tablette, reliée au système Capp Karange, mis à jour chaque 24h. Ce système efficient permettra des sondages en temps réel : sur le parc automobile, le nombre de détenteurs de permis de conduire, agréments et licences de transports et également sur les contraventions

relevées.

Pour l'Etat, c'est un projet majeur, qui à terme, permettra de relever le niveau d'application du Code de la Route, et de mettre en place un système de permis de conduire à points, dans le but de lutter efficacement contre les dangers rencontrés sur les routes sénégalaises.

Macky Sall, président de la République a lancé officiellement la production des permis de conduire numérisés le 03 août 2018. Le 03 septembre 2018, le premier site de remplacement des permis de conduire ouvrait ses portes au CICES. Depuis, toutes les régions du Sénégal ont vu leur Bureau Régional des Transports Routiers rénové et intégré au système de dématérialisation des titres de transport.



Après une année d'ouverture de bureaux de remplacement pour répondre aux besoins de chaque citoyen, la société civile a été conquise par les nouveaux permis de conduire.

Après avoir constaté que tout le monde n'a pas remplacé son permis de conduire dans le délais prescrit par le Décret initial, le ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, M. El Hadji Omar Youm a accordé un délais de probation, poussant au 31 décembre 2019, pour les dakarois, la date butoir au remplacement, et au 27 juillet, pour les citoyens résidents des autres régions. Parallèlement au remplacement des permis de conduire, il y a le basculement des cartes grises (certificat d'immatriculation) et des plaques d'immatriculation vers le système Capp Karange ; c'est-à-dire la mise en place de la procédure dématérialisée, la production des cartes grises numérisées et la pose de plaques d'immatriculation sécurisées. C'est en mars 2019 qu'a débuté la phase pilote de cette opération à Dakar. Suite au succès enregistré, la démarche a été généralisée dans toutes les régions le 11 novembre 2019.

L'opération de ré-immatriculation du parc automobile existant, va débuter au début de l'année 2020, à Dakar. L'opération de ré-immatriculation devrait être généralisée sur tout le territoire, pour une durée d'un an.

POUR AMELIORER LA MOBILITE

Ageroute Sénégal construit 13 autoponts à Dakar

Le gouvernement du Sénégal à travers le ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement a engagé une batterie de mesures pour lutter contre les embouteillages dans la région de Dakar. Des solutions sont proposées. Parmi lesquelles on peut citer la construction de 13 autoponts dans la capitale Sénégalaise. Ces autoponts entrent dans le cadre de l'ambitieux programme de construction de 18 ponts et autoponts dans les régions de Sédhiou, Saint-Louis, Ziguinchor et Dakar. Ainsi, il est prévu 3 autoponts dans la région de Dakar et 5 ponts dans les régions. En tout ce sont 5390 m de linéaire de ponts qui seront réalisés et 11 km de bretelles de raccordements.

Les autoponts situés sur la Vdn à hauteur de la Cité Keur Gorgui et des cimetières Saint Lazare seront réceptionnés dans le premier semestre de l'année 2019.

Pour un coût global d'environ 137 milliards de F Cfa, la durée d'exécution du programme est de 44 mois. A terme, ces ouvrages d'art vont permettre d'améliorer la circulation des personnes et des biens à Dakar. Au niveau des régions ils vont favoriser : le développement de l'agriculture et de la pêche avec la facilitation de l'écoulement des produits, le développement du tourisme constituant un fort potentiel dormant, et le développement social des populations par la facilitation d'accès aux établissements scolaires et sanitaires.



Ce qu'il faut savoir...

13 AUTOPONTS DE DAKAR :

- Keur Gorgui sur la VDN 1ère section (2) • VDN Saint Lazare (2)
- Bourguiba-Cheikh Ahmadou Bamba ; • Bourguiba-Dial Diop-Allées Seydou Nourou Tall ; • Keur Massar ; • Front de Terre-Bourguiba ; • Front de Terre-Khar Yalla ; • Carrefour JVC ; • Carrefour Lobatt Fall ;
- Giratoire Cambérène ; • Yoff.

5 PONTS DANS LES RÉGIONS.

Pont de Marsassoum (Sédhiou) ; Ponts de Baila et Diouloulou sur l'axe Banjul-Bignona (RN5) ; Ponts de Halwar et Moustapha Malick Gaye (Saint-Louis).

REALISATION D'AUTOROUTES

Amélioration de la mobilité et renforcement de la sécurité routière

Dans le domaine des Infrastructures routières, beaucoup de réalisations ont été faites. Sur la période 2012 à 2019, 1862 Km de routes revêtues ont été réalisées, 191 Km d'autoroutes ont été mis en service et 15 ouvrages d'art construits. La qualité du réseau est passée de 60% à 82% de routes en bon et moyen état, le tout pour un montant global investi de 2183 milliards. Aucune région n'est laissée en rade. Depuis 2014, le programme de désenclavement, avec un linéaire de 6000 Km de pistes a permis d'améliorer le niveau de service qui passe de 39% en 2012 à 55% en 2018.

Ces réalisations ont eu des impacts positifs sur la mobilité des personnes et des biens. Les déplacements à l'intérieur du pays sont facilités par les autoroutes réalisées. On peut citer l'autoroute Thies-Touba communément appelée Ila Touba. Elle s'étend sur environ 115 km et



relie les villes importantes comme Thiès, Khombole, Bambey, Diourbel et Touba par voie autoroutière rapide. Mieux, l'autoroute dispose d'un système de péage fermé avec 6 postes de péage et de 2 aires de service installées à Bambey. Il y a aussi des postes de péage au niveau des échangeurs de Thiès, Khombole, Bambey, Diourbel et

Touba. L'autoroute Thiès-Touba comprend aussi près de 180 ouvrages facilitant le passage des populations riveraines et du bétail. Ce n'est pas tout. Il y a aussi les autoroutes Aibd-Mbour et Aibd-Thiès. Longue en tout de 55 km (Aibd-Mbour 39 km, Aibd-Thiès 16 km) elles renforcent la place de Dakar comme hub industriel, aéroportuaire et maritime en Afrique de l'Ouest. Elles constituent à la fois un outil de désenclavement et d'intégration car elles améliorent le niveau de service sur le corridor transsaharien menant vers Bamako et la transcôtère vers Nouakchott au Nord, Banjul, Conakry, Bissau et Abidjan au Sud.

En ce qui concerne la sécurité routière, une amélioration notable est observée du fait de l'élimination des chocs frontaux et des efforts menés dans la conception. Les rares accidents enregistrés sur ces axes sont causés par les excès de vitesse.

Arrivée des cartes Xeweul

La carte utilisée pour le péage automatique au niveau des autoroutes : Ila Touba, Aibd-Mbour, Aibd-Thiès, est appelée carte Xeweul. Le système, composé d'une carte et d'un OBU (On Board Unit), est actuellement l'une des meilleures technologies au monde en matière de péage autoroutier.

La principale fonctionnalité de la carte Xeweul est le passage sans arrêt au niveau des voies de péage à une vitesse recommandée de 25km/h. Le système est affilié au numéro de la plaque d'immatriculation et le client peut à tout moment consulter, sans frais, son solde affiché sur l'OBU en retirant légèrement la carte pour la réinsérer. Dans le système de péage fermé, le véhicule est autorisé à entrer dans les voies dédiées avec affichage du solde. Le conducteur saura à l'avance le niveau de solde avant d'emprunter l'une des voies de sortie du péage pour règlement de son trajet. La carte Xeweul est distribuée actuellement au niveau de nos espaces clients de Thiès, Thiambokh, Kirène et Malikounda et au niveau des stations Elton Mermoz, Cap des Biches, Saly et Mbour.





PERSPECTIVES

Réhabilitation Rn2 : Ndioum-Ourossogui-Bakel et Île à Morphil

Beaucoup de projets ont été réalisés. Il y en a aussi qui sont en cours de réalisation. On peut citer la réhabilitation de la section Ndioum-Ourossogui-Bakel qui va faciliter l'interconnexion entre le corridor Dakar-Bamako par le nord et la route Eurafricaine (Dakar-Saint Louis-Rosso-Tanger-Madrid). Elle constitue une dorsale importante d'interconnexion qui dessert, en même temps les régions du Nord et de l'Est du Sénégal. Ce projet regroupe deux sections de la RN2, à savoir Ndioum-Thilogne-Ourossogui et Ourossogui-Hamady Ounaré-Bakel.

Le désenclavement de l'Île à Morphil fait partie de ce lot de projets importants en cours de réalisation. Les routes à aménager dans cette zone constituent une étape importante dans le développement du Nord, zone à fort potentiel agricole, touristique et minier. La réalisation de ce projet permettra de renforcer les échanges économiques entre le Sénégal et les pays voisins.



Sénoba-Ziguinchor

La réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack, longue de 165 km et de la boucle de Kalounayes (52 km) devrait aussi compléter le désenclavement des régions de Sédhiou et Ziguinchor. Cette route fait partie du corridor routier transafricain No7 Dakar-Lagos identifié comme l'épine dorsale de développement économique et social de la sous-région. Sa réhabilitation permettra de renforcer et d'accroître la libre circulation des biens et des personnes entre le Sénégal et les états voisins notamment la Mauritanie, la Gambie et la Guinée Conakry et la Guinée Bissau.

ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER

Le Fera accompagne les communes du Sénégal

La phase-pilote de l'entretien du réseau routier dans les communes a démarré en 2017 avec un budget estimé à trois milliards FCFA. A partir de 2018, les ressources allouées aux communes pour l'entretien de leur réseau routier ont augmenté, passant à 3,5 milliards de francs CFA pour s'établir à plus de 4 milliards FCFA en 2019. Il s'agit d'un appui aux communes pour les aider dans l'entretien du réseau, qu'il s'agisse des pistes rurales ou de voiries urbaines.

Les interventions du Fera auprès des communes se fait à travers des conventions de financement signées entre le fonds d'entretien routier autonome et lesdites communes.



On distingue deux types d'intervention. Il y a les communes urbaines, qui sont plus compactes ; et les communes dites rurales qui sont un peu plus dispersées géographiquement parce que composées de plusieurs villages. Pour les premières catégories de communes, où l'espace est plus homogène et compact,

l'intervention du Fera tourne autour du désensablement et de la réhabilitation de la voirie urbaine. Pour les communes où l'espace est un peu plus ouvert du point de vue géographique, l'appui consiste à l'entretien des pistes rurales.

Le programme de désensablement des voiries communales a concerné, en 2019, une trentaine de communes pour plus de 2000 emplois générés. Une dizaine de communes à l'intérieur du pays bénéficient de travaux d'entretien de pistes rurales sur plus de 100 km. Les travaux d'entretien de voiries urbaines s'effectuent sur une dizaine de km dans près de 10 communes.

ENJEUX ET FINANCEMENT DE L'ENTRETIEN ROUTIER

Le Fera accueille l'Ag de l'Afera à Dakar

Le Fonds d'entretien routier autonome (Fera) a l'honneur, au nom de la République du Sénégal, d'abriter la 18^{ème} Assemblée générale de l'Association des fonds d'entretien routier africains (Afera). La rencontre se tiendra du 16 au 20 mars 2020 à Dakar. C'est le Centre international de conférence Abdou DIOUF de Diamniadio qui servira de cadre à cet événement de dimension internationale.

Plus de trente-cinq pays africains vont participer à l'AG de Dakar et plus de cent participants sont attendus dans notre capitale. Le Kenya et le Cameroun sont les invités d'honneur du Sénégal. D'autres pays non encore membre de l'Association

notamment la Maroc, la Gambie et la Tunisie seront également invités. Les enjeux liés à l'entretien routier et son financement seront au cœur des échanges.

Le Fera, maître d'œuvre de cette importante rencontre s'attèle déjà pour la réussite de l'évènement en relation avec ses différents partenaires tels que l'Ageroute, la Direction des transports routiers, la Direction des routes, le Centre de formation et de perfectionnement des travaux publics, le CEREEQ et les Collectivités territoriales sous l'autorité de Monsieur le Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement.

Le Sénégal est membre de l'Afera depuis 2009 date de la mise en place du Fera. Le

Sénégal a participé à la réunion de mise en place de l'Association en 2003 à travers le Conseil des Routes de l'époque qui participait aux activités avant la création du Fera.

L'Afera, avec 34 pays membres, est une association apolitique et à but non lucratif qui a été fondée en l'an 2003 à Libreville, au Gabon. La principale raison de la création de l'Afera est de mettre en place une plate-forme et un réseau pour l'échange d'expériences et d'informations sur les meilleures pratiques en matière d'entretien des routes en Afrique; de discuter et de trouver des opportunités sur les options de financement et de promouvoir et renforcer les liens entre ses membres.

CONTROLE DE LA CHARGE A L'ESSIEU

Le Sénégal veut sauvegarder ses routes

La route constitue le principal mode de transport en Afrique avec plus de 80% du trafic de voyageurs et de biens et services. Spécifiquement en Afrique de l'Ouest, sa contribution à la satisfaction des demandes de transports des voyageurs et des marchandises est estimée à environ 83% et sa part dans le PIB des Etats est d'environ 33%. Cependant, le transport routier en Afrique de l'ouest demeure contre performant, du fait notamment de la dégradation prématurée des infrastructures routières, due à la surcharge à l'essieu et au dépassement de gabarit. Face à cette situation, les Etats membres de l'Union économique monétaire ouest africaine (Uemoa) ont adopté le 16 décembre 2005 le Règlement n°14/2005/CM/UEMOA relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les Etats membres de l'Uemoa.

Le Sénégal a démarré depuis juillet 2012 la mise en œuvre du Règlement n°14/2005/CM/UEMOA à travers un contrat de concession signé avec la société Afrique Pesage S.A pour une durée de 20 ans. Depuis, le Sénégal a élaboré une feuille de route pour une application de la

tolérance de 15% avec délestage au-delà et paiement d'amendes conformément au R14. Mais le Sénégal applique aujourd'hui les mesures suivantes dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement n°14/2005/CM/UEMOA. Il y a une tolérance de 20% sur les poids autorisés par l'UEMOA, le délestage au-delà de la tolérance de 20%. Les amendes sur la charge à l'essieu sont suspendues. Les amendes appliquées portent sur le Poids total autorisé à la charge (Ptac). Il y a aussi un délestage qui est appliqué sur le dépassement de gabarit avec paiement d'amende de 100 000 FCFA. La hauteur limite autorisée est de 4,5m.

L'application de ces mesures a permis au Sénégal de réduire le taux de surcharge de 62.9% en 2014 à 47.5% en 2018 et 43.58% pour le mois de septembre 2019. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Règlement 14, un Poste Centralisé de Supervision du Contrôle de la Charge à l'Essieu est mis en place au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement à la Direction des routes. Ce poste permet le suivi à temps réel des opérations de contrôle sur le terrain. Il assure aussi le maintien du climat de confiance entre les différents acteurs.

Conclusions de la réunion des ministres à Dakar

Lors de la réunion du 19 septembre 2019 à Dakar, les Ministres en charge des Infrastructures et des Transports Routiers ont adopté ce qui suivent:

- jusqu'au 30 juin 2019:

- appliquer le seuil de tolérance de 15% suivi de délestage systématique au-delà et appliquer les amendes du Règlement 14 de l'UEMOA en cas de surcharge;
- Sensibiliser, informer et communiquer avec les acteurs du transport ainsi que renforcer leurs capacités;
- Equiper les ports et plateformes de plus de 200 000 tonnes de fret par an ;
- Encadrer les tarifs de transport.

- **A partir du 1er juillet 2020**, appliquer intégralement et de manière concomitante le Règlement 14 de l'UEMOA.



DEFINITION D'UNE POLITIQUE FERROVIAIRE

L'approche inclusive du ministère

Mayacine Camara, Secrétaire d'Etat, auprès du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, chargé du réseau ferroviaire (SERF), a entrepris, dès sa nomination, une large concertation pour la formulation d'une politique ferroviaire nationale. Le jeudi 9 janvier 2020, le ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, Oumar Youm, et le secrétaire d'Etat au réseau ferroviaire, Mayacine Camara, ont organisé un atelier de validation technique de la politique ferroviaire. Cette formulation de la politique se justifie par le constat d'une absence de stratégie coordonnée du développement du réseau ferroviaire, couplée à un désinvestissement dans les infrastructures ferroviaires, une démotivation du personnel de l'écosystème, une léthargie des

structures sous tutelle, entre autres. Malgré tout, le Chef de l'Etat a introduit dans le système ferroviaire une infrastructure de dernière génération, le Train Express Régional (TER), qui est l'un des bijoux technologiques dont s'enorgueillit le Sénégal. D'où la nécessité de formuler, dans un esprit de planification, une politique capable de partir du diagnostic stratégique, pour concevoir une vision, des axes et des objectifs stratégiques du chemin de fer comme vecteur d'accélération du processus d'émergence du pays.

C'est ainsi qu'au sortir de nombreuses rencontres inclusives et ouvertes à tous les acteurs, le SERF a décliné sa vision. Il s'agit de construire, pour les vingt prochaines années, un système ferroviaire sécurisé, respectueux de l'environnement et de l'équité sociale et territoriale, offrant un service de transport performant qui se positionne comme un vecteur de densification



des flux démo-économiques, favorables à l'amélioration de la compétitivité globale des territoires et qui fait du trafic ferroviaire : un soutien aux secteurs productif et non productif, pour renforcer l'interconnectivité des branches d'activités économiques ; un levier de promotion de l'intégration régionale, dans la dynamique de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ; et un soutien à la politique d'inclusion sociale et territoriale pour accélérer le rythme de réduction des inégalités.

12 000 PELERINS TRANSPORTES LORS DU GAMOU 2019 : Le Ptb assure et rassure

Le Gamou de Tivaouane 2019 a vécu. Plus de 12000 pèlerins ont voyagé à bord du Petit train de banlieue (Ptb) cette année.

L'une des meilleurs Gamous de l'entreprise ferroviaire au niveau de l'organisation, du dispositif et du déroulement des opérations.

Au total, le Petit Train de Banlieue a assuré 16 circulations lors de ce Maouloud 2019, 9 à l'aller et 7 au retour. Les circulations ont commencé le jeudi 7 novembre 2019, coïncidant avec le dernier jour de célébration du bourde, pour se terminer le dimanche 10 novembre 2019 au lendemain du Gamou.

Dans sa politique sociale, le Ptb fait en sorte de proposer des tarifs à la portée de toutes les bourses. Ainsi, le billet de première classe climatisée était vendu à 2500 francs. Alors que le tarif de la deuxième classe ventilée était fixé à 2000 francs.

Le Ptb a joué sa partition comme il le fait chaque année. Avec des innovations à la clé. En effet,



la Direction Générale du Ptb a pris ses dispositions afin de pouvoir convoyer les pèlerins vers la ville sainte de Tivaouane. Ainsi, un train nouvellement peint aux couleurs du Sénégal (vert, jaune et rouge) a été mis à la disposition des usagers. Les autorités du Ptb ont aussi pris des mesures pour que les pèlerins puissent voyager confortablement, avec notamment des fauteuils neufs.

Un Gamou 2019 plébiscité surtout par les usagers qui ont montré leur satisfaction auprès du Petit Train de Banlieue. «Le train est avantageux pour nous, car nous savons que les embouteillages bloquent souvent les voitures sur la route et nous ne connaissons pas cela avec le train. En plus on est à l'aise surtout en première classe avec la climatisation et autres commodités. C'est la troisième fois que je le prends pour aller au gamou de Tivaouane et je ne l'ai jamais regretté» a déclaré Abdoulaye Clissé, usager du Ptb.

VISITE DE TRAVAIL AU MALI



Dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre du schéma institutionnel et du suivi des préalables au financement et à la réhabilitation du chemin de fer Dakar-Bamako, le ministre El Hadji Omar Youm accompagné du secrétaire d'Etat au réseau ferroviaire Mayacine Camara, a eu une séance de travail avec son homologue malien, le 26 décembre 2019 au Mali...

RENCONTRE CIS

Le ministère a rencontré le Club des Investisseurs Sénégalais (CIS) le jeudi 26 septembre 2019 à la Sphère ministérielle 2 de Diamniadio. Pour M. Youm, «la rencontre a été l'occasion d'impliquer pleinement le secteur privé national, en particulier le club des investisseurs, dans le financement et la réalisation des programmes et projets majeurs portés par mon département».

RENCONTRE AVEC UNE DÉLÉGATION D'INVESTISSEURS CHINOIS

M. El Hadji Oumar Youm a reçu le mardi 22 octobre 2019, à la Sphère ministérielle de Diamniadio, une délégation de la République populaire de Chine. Elle a été conduite par Wang Sheng Wen, représentant du ministère du commerce chinois, accompagné par des membres de l'administration chinoise, des autorités des collectivités locales, mais aussi de directeurs d'entreprises et d'institutions financières chinoises.

FORUM À L'AMBASSADE DE FRANCE

Le ministre El Hadji Omar Youm a été le 26 novembre 2019, l'invité d'honneur, à la table-ronde portant sur "les enjeux du transport et de la mobilité au Sénégal, quelles solutions pour les villes durables et inclusives au Sénégal?", tenue à la résidence de l'ambassade de France, organisée par le réseau ville durable de Dakar...

RENCONTRE AVEC UNE DÉLÉGATION D'INVESTISSEURS FRANÇAIS

Une forte délégation du Mouvement des entreprises de France a été reçue ce mardi 24 septembre 2019, par El Hadji Omar Youm, accompagné par

les membres de son cabinet et les directeurs des structures sous sa tutelle. Les échanges ont porté essentiellement sur les projets du Mittd inscrits dans le PSE2...

RÉUNION MINISTRE DES INFRASTRUCTURES DE L'UEMOA

La réunion des ministres de l'Uemoa, du Ghana et de la Guinée, en charge des infrastructures et des transports sur l'application du règlement 14 de l'Uemoa concernant le contrôle du gabarit et de la charge à l'essieu, a pris fin ce 19 septembre 2019 à Dakar...

RENCONTRE AVEC LES MAIRES DE DAKAR

Le lundi 15 juillet 2019 s'est tenue dans un hôtel de la place une réunion de partage sur la gouvernance du sous-secteur des transports terrestres sous la présidence de M. le Ministre. Etaient présents à cette rencontre les différents responsables du ministère en charge des transports terrestres et les maires de la région de Dakar ainsi que des principales villes secondaires...

ATELIER SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'atelier national de concertation sur la sécurité routière s'est tenu le lundi 22 juillet 2019, sous le thème « Sécurité routière au Sénégal : bilan et perspectives ». Il a réuni les administrations publiques et privées, les acteurs du sous-secteur des transports terrestres, les partenaires techniques et financiers, les associations, les experts, les organisations de la société civile œuvrant pour la sécurité routière au Sénégal.

RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Conformément aux instructions du président de la République Macky Sall, le ministre Omar Youm a démarré le dialogue avec les partenaires sociaux de son département au mois de Mai 2019. Ainsi après avoir fait le tour des services sous sa tutelle, il a rencontré les présidents de GIE de l'Aftu, les syndicats des chauffeurs et des transporteurs du Sénégal.

NÉCROLOGIE

L'année 2019 n'a pas été qu'une année faste dans la délivrance des projets d'infrastructures et de services de transport. Elle a été aussi une année triste en événements malheureux. Deux êtres chers ont été arrachés à notre affection. Il s'agit de Leyti Ndiaye, et d'Abdourahmane Sy. Le plus choquant est que ces deux personnes sont décédées suite à des accidents de la circulation. C'est-à-dire que la veille, ou quelques heures avant, ils étaient avec nous, en train de parler, de rire et de travailler pour leur pays.



Leyti Ndiaye !
Agent administratif au niveau de la cellule de passation des marchés, au ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du

Désenclavement, est décédé le 3 juin 2019, dans un accident de la circulation survenu sur la Vnd3, alors qu'il rentrait chez lui après une journée de travail.



Pour **Abdourahmane Mamadou Sy**, responsable des ressources humaines du Cereeq, il est décédé le vendredi 08 novembre 2019,

suite à un accident de la circulation sur la Rn2.

Au moment de faire le bilan des activités menées en 2019, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une pensée pieuse à l'endroit de ces collègues. Que Firdaws soit leur dernière demeure.

Fatiha et 11 likhlass.